

Master MEEF 2nd degré parcours Éducation musicale (CAPES)

Domaine :

Lettres - Langues

Mention :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré

UFR/Institut :

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)

Type de diplôme :

Master,
Préparation au CAPES

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

www.univ-paris8.fr

Présentation de la formation

Cette formation est dispensée par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Le master MEEF 2nd degré parcours Éducation musicale prépare au métier de professeur de Musique en collège et de lycée.

La formation s'articule autour de 5 pôles :

- compétences disciplinaires ;
- compétences didactiques ;
- recherche ;
- sensibilisation au contexte d'exercice du métier ;
- mise en situation professionnelle (stages).

Le master permet également de préparer les concours de recrutement des professeurs de Musique en collège et lycée (CAPES et CAFEP).

Plaquette de présentation

Capacité d'accueil

- Master 1 : 15
- Master 2 : 15

Compétence(s) visée(s)

Toutes les compétences du référentiel des compétences professionnelles du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

Poursuites d'études

- Agrégation externe ou interne ;
- doctorat.

Etant donné la dimension et le contenu des mémoires de master MEEF, cette poursuite d'études n'est réellement envisageable qu'après remise à niveau du point de vue musicologique pour l'agrégation, et pour le doctorat, remise à niveau musicologique et en formation à la recherche.

Débouchés professionnels

Enseignement de la musique dans les établissements du second degré dans le secteur public ou privé.

Environnement de recherche

Unité de recherche "Esthétique, musicologie, danse et création musicale MUSIDANSE" (EA 1572)

Statistiques

Pour toute demande de statistique, vous pouvez adresser une demande sur ce formulaire.

Organisation de la formation

Programme des enseignements :

Master 1

SEMESTRE 1

UE1.1 : Consolider les connaissances du socle disciplinaire (66h – 6 ECTS)

- ECUE1.1.1 : Techniques du commentaire (33h – 3 ECTS)
- ECUE1.1.2 : Histoire des formes et des langages (33h – 3 ECTS)

UE1.2 : Construire les connaissances didactiques du socle disciplinaire (33h – 3 ECTS)

UE1.3 : Consolider les outils du chant choral (33h – 6 ECTS)

- ECUE1.3.1 : Interpréter un projet musical (11h – 2 ECTS)
- ECUE1.3.2 : Accompagner un projet musical au clavier (11h – 2 ECTS)
- ECUE1.3.3 : Diriger un projet musical (11h – 2 ECTS)

UE2.1 : Culture professionnelle commune – Etre enseignant dans une institution, un territoire et un établissement (30h – 2 ECTS)

UE2.2 : Langue vivante étrangère 1 – Communication orale (18h – 2 ECTS)

UE3.1 : Construire la didactique de la classe (33h – 2 ECTS)

UE3.2 : Explorer les TICE au service de la classe (15h – 1 ECTS)

UE4.1 : Initiation à la recherche : méthodologie (33h – 2 ECTS)

UE4.2 : Construction du mémoire : maîtriser les connaissances didactiques (33h – 3 ECTS)

UE5 : Découverte du milieu professionnel et premières pratiques en collège ou lycée (12h – 3 ECTS)

SEMESTRE 2

UE6.1 : Consolider les technicités musicales (33h – 2 ECTS)

UE6.2 : Approfondir les connaissances didactiques et disciplinaires (51h – 4 ECTS)

- ECUE6.2.1 : Culture Musicale et Artistique 2 (18h – 1 ECTS)
- ECUE6.2.2 : Histoire des formes et des langages (33h – 3 ECTS)

UE6.3 : Approfondir les outils du chant choral (33h – 6 ECTS)

- ECUE6.3.1 : Interpréter un projet musical (11h – 2 ECTS)
- ECUE6.3.2 : Accompagner un projet musical au clavier (11h – 2 ECTS)
- ECUE6.3.3 : Diriger un projet musical (11h – 2 ECTS)

UE7.1 : Culture professionnelle commune C2 – Etre enseignant dans l'établissement et dans sa classe : connaître, accueillir et inclure tous les publics (25h – 2 ECTS)

UE7.2 : Langue vivante étrangère 2 : Compréhension et expression

écrites en lien avec la discipline (18h – 2 ECTS)

UE8.1 : Consolider la didactique de la classe (33h – 3 ECTS)

UE8.2 : Approfondir l'usage des TICE en classe (24h – 2 ECTS)

UE9 : Construction du mémoire : construire une question de recherche (6h – 6 ECTS)

UE10 : Pratiques d'enseignement accompagné en EPLE (6h – 3 ECTS)

Master 2

SEMESTRE 3

UE11.1 : Approfondissement des savoirs musicologiques 1 (33h – 4 ECTS)

UE11.2 : Approfondissement des technicités musicales 1 : analyse et écriture (15h – 3 ECTS)

UE12 : Culture professionnelle commune 3 – Faire classe en équipe et en partenariat (30h – 2 ECTS)

UE13 : Mettre en oeuvre les stratégies d'apprentissage (24h – 3 ECTS)

UE14.1 : Construction du mémoire 3 – Rédiger et soutenir son mémoire (25h – 8 ECTS)

UE14.2 : Analyse de pratiques professionnelles 1 (18h – 3 ECTS)

UE15 : Stage en alternance en EPLE 1 – Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité (7 ECTS)

SEMESTRE 4

UE16.1 : Approfondissement des technicités musicales 2 : analyse et écriture (3 ECTS)

UE16.2 : Approfondissement des savoirs musicologiques 2 (7 ECTS)

UE17 : Culture professionnelle commune 4 – Nourrir sa future pratique professionnelle par la recherche et la construction d'une posture (2 ECTS)

UE18 : Approfondir la mise en oeuvre des stratégies d'apprentissage (4 ECTS)

UE19.1 : Valorisation du mémoire (4 ECTS)

UE19.2 : Analyse de pratiques professionnelles 2 (3 ECTS)

UE20 : Stage en alternance en EPLE 2 – Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité (7 ECTS)

Stage / Alternance

– En Master 1, un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) de 6 semaines dans un collège ou lycée de l'académie de

Créteil permet la découverte des démarches d'enseignement et du milieu professionnel ainsi que la diversité des publics scolaires.

– En **Master 2**, outre les cours qu'il continue à suivre à Paris 8 et à l'Inspé, l'étudiant peut soit effectuer un stage d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines (2 jours par semaine), soit assurer un poste en responsabilité, selon un contrat d'alternance annuel à 1/3 temps (6h/semaine = 2 jours fixes; rémunération = 865 euros brut/722 euros net) en Île de France. Il bénéficie d'un tuteur sur le terrain et d'un tuteur à l'Inspé pour l'accompagner tout au long de l'année. Le concours est passé en fin de M2.

Contrôle des connaissances

Travaux personnels, épreuves individuelles écrites et orales, mémoire de fin de cursus.

Calendrier pédagogique

Nombre d'heures de formation : 832 heures (541 heures en Master 1 / 291 heures en Master 2).

En plus du volume horaire de la maquette (832 heures), la formation comprend 2900 heures de travail personnel/étudiant et 2068 heures de travail en autonomie pilotée.

Dates de la formation :

- Master 1 : cours de septembre à juin.
- Master 2 : cours et stage de fin août à juin. Concours : écrits en avril / oraux : juin à mi juillet.

Modalités d'admission en formation initiale

Prérequis : licence, spécialité Musique ou Musicologie.

Les étudiants qui sont déjà titulaires d'un Master ou dispensés de Master peuvent suivre la préparation au concours dans le cadre d'une inscription en Attestation d'études universitaires (AEU).

Modalités d'admission en formation continue

Prérequis : licence, spécialité Musique ou Musicologie.

Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

Modalités d'admission en formation par apprentissage

Prérequis : licence, spécialité Musique ou Musicologie.

Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

Candidature

Master 1 :

Du 26 février au 24 mars 2024 sur monmaster.gouv.fr

Pour vous aider à déposer votre candidature sur la plateforme Mon Master, voici quelques conseils !

Master 2 :

Du 26 février au 1er septembre 2024 sur ECANDIDAT

Master 1 :

Du 26 février au 24 mars 2024 sur monmaster.gouv.fr

Pour vous aider à déposer votre candidature sur la plateforme Mon Master, voici quelques conseils !

Master 2 :

Du 26 février au 1er septembre 2024 sur ECANDIDAT

Partenariats

Cette formation est co-portée par l'Inspé de l'académie de Créteil et dispensée par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Responsables pédagogiques

– **Responsable de mention** :

Nicolas SCHMITT

nicolas.schmitt@u-pec.fr

– **Responsables du parcours** :

Fabien SAN MARTIN

fabien.sanmartin02@univ-paris8.fr

Rachel ROGUIN

rachel.roguin@u-pec.fr

Scolarité

Bureaux 708 / 709

Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne

Rue Jean Macé

94380 Bonneuil-sur-Marne

Tél. 01 49 56 37 37

scol-inspe@u-pec.fr

Secrétariat

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

UFR Arts

Bâtiment A – Salle 130

2, rue de la liberté

93526 Saint-Denis Cedex

Té. : 01 49 40 66 11

musique@univ-paris8.fr

Plus d'informations

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques, l'UPEC propose aux usagers en situation d'handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions.

> En savoir plus : <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap>

